



Document de synthèse

Par la signature de cette Convention territoriale globale, la Caisse d'allocations familiales et les collectivités territoriales signataires partagent une feuille de route commune pour le territoire de la communauté de communes de Pays des Vans en Cévennes, en vue de répondre au mieux aux besoins des familles. Celle-ci a été co-construite avec les acteurs du territoire.



PETITE ENFANCE

AXES STRATÉGIQUES :

- Développer et optimiser l'offre d'accueil en prenant en compte les besoins spécifiques des familles (horaires atypique, insertion professionnelle, inclusion handicap, répit familial...).
- Renforcer la qualité de l'accueil individuel et collectif.
- Faciliter le parcours des familles pour l'accès à un mode de garde.

ACTIONS :

- Engager une réflexion pour une nouvelle offre d'accueil petite enfance (dispositif innovant, crèche, micro crèche).
- Expérimenter des actions pour faciliter les remplacements des professionnels petite enfance (mutualisation, service de remplacement...).
- Soutenir les assistantes maternelles et les MAM (accompagnement technique et financier).
- Faciliter la mixité sociale dans les crèches.
- Poursuivre l'accompagnement des assistantes maternelles et des familles grâce au RPE (Relai Petite Enfance).



ENFANCE

AXES STRATÉGIQUES :

- Renforcer la qualité de l'accueil.
- Faciliter l'accès de toutes les familles et tous les enfants aux centres de loisirs.

ACTIONS :

- Ici et ailleurs : découvrir son environnement et s'ouvrir au monde.
- Favoriser et développer les pratiques éco responsables.
- Harmoniser les tarifs des centres de loisirs.



JEUNESSE

AXES STRATÉGIQUES :

- Structurer la politique jeunesse et coordonner les acteurs du territoire.
- Accompagner les jeunes vers l'autonomie et l'émancipation.

ACTIONS :

- Sensibiliser aux métiers de l'animation.
- Impliquer les jeunes dans la vie locale en s'appuyant sur des dispositifs existants (budgets participatifs, conseils de jeunes...).
- Accompagner les jeunes et leurs parents sur des sujets sensibles : identité, sexualité, politique, écrans, relation à soi, à l'autre...
- Favoriser la mobilité des jeunes : du local à l'international.
- Développer le Point Information Jeunesse.
- Créer des outils (site / application) pour organiser les déplacements courts (gratuits).
- Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes de 16 à 25 ans.



ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

AXES STRATÉGIQUES :

- Contribuer au bien-être des familles et des enfants du territoire, avec une attention particulière aux personnes empêchées (précarité, handicap ...) dans une démarche préventive.
- Poursuivre le maillage du réseau parentalité (sur chaque territoire et entre les 2 CDC).

ACTIONS :

- Développer le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur de nouvelles communes.
- «Les mères ROSEAUX» ateliers pour les femmes en situation de monoparentalité.
- Offrir des temps de rencontres réguliers et diversifiés aux familles.
- Coordonner une commission parentalité sur le territoire.
- Créer un label PIF « Point Informations Familles ».
- Créer des outils de communication à destination des familles (services, handicap, accompagnement social...).



LOGEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE

AXE STRATÉGIQUE :

- Favoriser l'accès à des logements adaptés aux besoins des habitants.

ACTIONS :

- Expérimenter la faisabilité d'une action collective solidaire «petits travaux et matériel de récup' ».
- Organiser un événement pour rendre lisibles les actions d'aide à la rénovation.



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

AXES STRATÉGIQUES :

- Soutenir le centre socio-culturel dans son rôle d'animateur de la vie sociale.

ACTIONS :

- Renforcer l'itinérance des actions du centre socio culturel (hors les murs).
- Permettre au centre socio-culturel Revivre de mettre en œuvre son projet dans de bonnes conditions.



HANDICAP

AXE STRATÉGIQUE :

- Soutenir les familles concernées par une situation de handicap et faciliter leur parcours.

ACTIONS :

- Poursuivre une politique d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures enfance jeunesse.
- Instaurer des temps de travail entre les professionnels de l'enfance jeunesse et ceux du handicap.



PRECARITÉ, ACCES AUX DROITS ET INCLUSION NUMERIQUE

AXE STRATÉGIQUE :

- Permettre au plus grand nombre d'accéder à leurs droits.

ACTIONS :

- Renforcer l'ancrage de France Services sur le territoire.
- Créer des outils et des actions de communication pour favoriser l'accès à tous au numérique.
- Réaliser un diagnostic précarité et un plan d'actions spécifique.



ACCES A LA CULTURE ET AU SPORT

AXE STRATÉGIQUE :

- Faciliter l'accès au sport et à la culture pour les familles et les enfants du territoire.

ACTIONS :

- Améliorer la communication de l'offre sportive et culturelle.
- Favoriser un parcours d'éducation physique et sportive tout au long de la vie (EAC du sport).
- Déployer une offre de découverte « art et numérique » auprès des jeunes.
- Mener une réflexion sur l'itinérance des pratiques sportives.
- Impliquer les jeunes dans la vie sportive et culturelle par du bénévolat ponctuel.